

ALUMINIUM DU MAROC

Société anonyme au capital de 46 595 400 dirhams
Siège social : Zone Industrielle – Route de Tétouan – Lot 78, Tanger
RC 3111 à Tanger
ICE n° 00152644000062

Communiqué de presse suivant l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires réunie le 29 Juin 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ALUMINIUM DU MAROC tenue le 29 Juin 2020, sous la Présidence de monsieur Abdelouahed EL ALAMI, après avoir passé en revue l'activité de la société et de ses filiales durant l'année 2019, a voté l'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport général et le rapport spécial des commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler, pour une période de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31/12/2022, en qualité de commissaires aux comptes :

- La société ERNST & YOUNG, représentée par monsieur Hicham DIOURI
- La société A&T Auditeurs Consultants, représentée par monsieur Nafeh AGOURRAM

L'Assemblée Générale a décidé de ratifier la décision de cooptation de monsieur Abdeslam EL ALAMI au poste d'administrateur de la société, en remplacement de monsieur Ahmed RAHHOU.

L'Assemblée Générale a décidé de porter le nombre de sièges au sein du Conseil d'Administration de la Société à quinze (15) administrateurs au lieu de onze (11) administrateurs actuellement.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer, en qualité de nouvelles administratrices et nouveaux administrateurs de la Société, avec effet à l'issue de la présente Assemblée Générale, et ce pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31/12/2025 :

- ✓ Mme Janie LETROT
- ✓ Mme Sabr ABOU IBRAHIMI
- ✓ Mme Radia Chmanti HOUARI
- ✓ M. Francis GUILLOIS
- ✓ M. Abdul Hussein BEYDOUN

L'Assemblée Générale a approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale a décidé la distribution d'un dividende de 70 dirhams par action, soit un montant global de dividendes de 32.616.780,00 dirhams, et avise les actionnaires que le dividende sera mis en paiement à compter du 27 Juillet 2020.

L'organisme centralisateur et établissement payeur est CFG Marchés.